causes. Quelques-unes échappent à une action immédiate, mais on peut indiquer les moyens de combattre les autres.

Parmi les premières, on doit considérer la tendance au réalisme dans l'art, dont le premier inconvénient est de conduire à une méthode qui abandonne l'élève à son sentiment imitateur. Dès que le modèle est suffisamment reproduit dans son aspect, presque dans la caricature de ses contours et de ses effets de lumière ou de coloration, l'œuvre est réputée bonne, quoiqu'on ait complètement mis de côté le dessin, la pensée et le sentiment de l'art véritable, en un mot.

Parmi les secondes, on doit signaler l'esprit d'indiscipline spécial aux artistes, lequel leur fait suivre plus leur sentiment personnel d'indépendance que les conseils des professeurs ou le règlement d'une école. A cet égard, il y a lieu de croire que le règlement de l'école des Beaux-Arts de Lyon, tombé en désuétude et suranné, demanderait à être refait dans un esprit plus sévère et de facon à laisser moins de loisir ou d'indépendance dans les travaux de l'école et avec l'adjonction de quelques exigences relatives à l'enseignement littéraire, historique ou mathématique des élèves. Celui qu'ils ne possèderaient pas encore, ou qu'ils possèderaient d'une manière insuffisante, devrait être complété par la fréquentation de cours d'adultes de la ville, simultanément avec ceux de l'école des Beaux-Arts, surtout pendant la première année. De cette façon, les élèves utiliseraient leurs loisirs tout en ornant leur esprit de l'instruction générale, qui seule peut élever le goût et fournir à l'inspiration de l'artiste.

En second lieu, et sur ce point nous ne savons pas si notre question n'est pas indiscrète, MM. les professeurs